

Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Les négociateurs mettent fin aux pourparlers à Genève et espèrent définir une orientation politique à Nairobi

Après plusieurs semaines de négociations intenses sur la déclaration ministérielle de Nairobi (CM10), les discussions ont cessé le 9 décembre afin de permettre aux délégués de se rendre à Nairobi, au Kenya.

La version du 9 décembre de l'ébauche de la déclaration ministérielle de Nairobi demeure truffée de parenthèses. Le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Roberto Azevêdo, qui avait à un certain point espéré voir tous les éléments faisant l'objet de négociations se résoudre à Genève, en Suisse, avant le départ pour le Kenya, devra encore une fois mettre à profit les talents de négociateur qu'il a exhibés lors de la 9^e Conférence ministérielle (CM9) il y a deux ans, à Bali, maintenant qu'il est certain que la CM10 se transformera en une autre véritable séance de négociations.

Le président des négociations sur l'agriculture, l'ambassadeur de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC, Vangelis Vitalis, a tenu plusieurs consultations sur la concurrence à l'exportation (CE), les mécanismes de sauvegarde spéciale (MSS), le coton et la détention de stocks publics au cours des dernières semaines. Or, récemment, le coton est le secteur qui a été marqué par les plus grands progrès, avec un texte quasi stabilisé pour la portion relative à l'accès aux marchés de cet enjeu. Cette avancée a été rendue possible grâce à l'inclusion d'engagements différenciés pris par les Membres et visant à accorder un accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent pour le coton et les produits de coton provenant des PMA (pays les moins avancés). En revanche, les États-Unis ont affirmé ne pas pouvoir donner

leur accord quant aux deux autres éléments de cet enjeu, à savoir le soutien interne et la concurrence à l'exportation pour le coton.

L'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent pour les PMA constitue un autre sujet sur lequel les Membres ont trouvé un certain terrain d'entente. Beaucoup de pays développés ont accepté un accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent pour 98 % des produits provenant des PMA. Entre-temps, les États-Unis maintiennent encore les textiles hors de la liste, citant des plaintes de pays africains (Membres de l'AGOA [Loi sur la croissance et les perspectives économiques de l'Afrique], en particulier le Lesotho) craignant la concurrence du Bangladesh.

Le coton et l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent comptent parmi les enjeux liés aux PMA que les Membres visent à inclure dans le paquet de Nairobi – de pair avec les dérogations relatives aux services, les règles d'origine (RO), les plaintes en situation de non-violation et les plaintes motivées par une autre situation relatives à des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, le commerce électronique et un programme de travail sur les petites économies –, des éléments ayant déjà (en majeure partie) fait l'objet d'un accord lors de précédentes conférences ministérielles (CM8 et CM9).

Cependant, les enjeux les plus importants ciblés pour la Conférence ministérielle de Nairobi sont les MSS, la sécurité alimentaire et la CE. L'Inde, l'Indonésie et les autres pays du G-33 recherchent un accord fondé sur la proposition relative aux MSS qu'ils avaient déposée avant la CM9, celle-là même qui, à cette occasion, n'avait pas mené à un consensus. Le groupe, tout comme la Chine, tente d'associer la CE et les MSS,

mais d'autres, particulièrement les pays développés, ont rejeté cette demande, soulignant qu'aucune entente sur les MSS n'est envisageable en l'absence d'une résolution des enjeux propres à l'accès aux marchés agricoles.

En matière de sécurité alimentaire, l'Inde a déclaré vouloir qu'une solution permanente fasse l'objet d'un accord à Nairobi, alors que la déclaration de Bali donne jusqu'en 2017 (CM11) pour l'établissement d'une solution finale sur cet enjeu. L'Inde prône la stratégie qu'elle avait utilisée avec succès à Bali, où elle avait pris l'ensemble du paquet de Bali en otage en raison de ses demandes relatives à la sécurité alimentaire. À Bali, cette stratégie avait fonctionné parce que les pays développés, y compris les États-Unis, désiraient un accord sur la facilitation des échanges. Cette fois, par contre, les représentants officiels croient que cette stratégie est vouée à l'échec puisque les pays développés n'auraient rien de particulier à retirer de l'échange.

Les représentants officiels maintiennent que la CE est le seul secteur pour lequel il serait possible de trouver un terrain d'entente à Nairobi, même s'il y a encore divergence entre les Membres relativement à plusieurs enjeux propres à ce pilier de l'agriculture. En outre, il faut noter que les délégués ont initialement entamé des négociations sur les trois piliers de l'agriculture (accès aux marchés, soutien interne et CE). Toutefois, il est

rapidement devenu évident que rien ne pourrait être livré quant au soutien interne puisque l'Inde et la Chine continuent de demander un traitement spécial et différencié leur permettant de dépenser des sommes immenses dans leurs secteurs agricoles respectifs à l'avenir.

Les mêmes obstacles ont été soulevés pour l'accès aux marchés, puisque les pays ne s'entendaient pas sur la formule de réduction tarifaire. Au début des négociations, les Membres avaient identifié la CE comme étant le pilier le plus simple et le plus prêt des trois. Cependant, lorsqu'ils se sont mis au travail, il semble que les États-Unis n'étaient pas prêts à aborder la question de leurs crédits à l'exportation (ils désirent encore davantage que les 180 jours proposés pour la période de remboursement) et les politiques sur la monétisation de l'aide alimentaire, faisant des subventions à l'exportation le seul élément pour lequel les Membres ont espoir de parvenir à un accord à Nairobi.

À la fin de la consultation sur l'agriculture du 11 décembre, l'ambassadeur Vitalis a déclaré avoir encore espoir que les ministres du Commerce parviendront à fournir une orientation quant à la concurrence à l'exportation à l'occasion de la Conférence ministérielle qui se tiendra du 15 au 18 décembre à Nairobi.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254



Dairy Farmers
of Canada
Les Producteurs laitiers
du Canada



Chicken Farmers
of Canada
Les Producteurs de
poulet du Canada

EGG FARMERS
OF CANADA
Dedicated to Quality



LES PRODUCTEURS
D'ŒUFS DU CANADA
Dédiés à la qualité



TURKEY FARMERS
OF CANADA
LES ÉLEVÉS DE DINDON
DU CANADA

Canadian
Hatching Egg
Producers



Les Producteurs
d'œufs d'incubatio
du Canada